

[RETOUR SUR] LA JOURNEE DE LANCEMENT DU RESEAU TERRITORIAL DES COLLECTIVITES ACTIVES PNNS DU NORD FRANCHE-COMTE

08 OCTOBRE 2019 - BETHONCOURT



Comme le rappelle le PNNS4, « la **nutrition** est un déterminant majeur de santé. Dans une perspective de santé publique, elle intègre **l'alimentation** et **l'activité physique**. Une nutrition satisfaisante à tous les âges de la vie contribue à la préservation d'un bon état de santé. À l'inverse, une nutrition inadaptée, au sens où elle s'éloigne des recommandations qui sont définies par les groupes d'experts scientifiques, est un facteur de risque des principales maladies chroniques dont souffre la population française en ce début de 21ème siècle : obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, diabète de type 2 ou dénutrition. »

En France, la nutrition a été placée au cœur des politiques de santé à partir de 2001 avec la création du premier **Programme National Nutrition Santé (PNNS)**. Depuis, plusieurs PNNS se sont succédés et, le 20 septembre dernier, Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, a lancé le quatrième PNNS pour la période 2019-2023.

L'enjeu du PNNS est d'**améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, la nutrition**. Pour répondre à cet objectif, le PNNS4 comporte 56 actions. Ces actions répondent à des enjeux de prévention, de réduction des inégalités sociales en santé, de repérage et prise en charge précoce, tout en s'appuyant sur les recommandations des instances internationales validées et sur une expertise scientifique. Ceci, en prenant en compte la culture alimentaire, le goût, le plaisir de manger et la convivialité d'un repas partagé.

Ce nouveau PNNS donne une place importante aux collectivités. En effet, leurs multiples voix d'action potentielles en lien avec l'activité physique (urbanisme, aménagement de la voirie, gestion des équipements sportifs, subventions aux associations et clubs sportifs...) et l'alimentation (gestion de la restauration scolaire, des activités périscolaires et des services publics à caractère social ou médicosocial...), donnent aux collectivités la possibilité d'une prise en compte globale de la santé en leur permettant d'agir sur les déterminants environnementaux. C'est pour cela, que l'une des dix mesures phares du PNNS4 consiste à « *promouvoir et partager au niveau national les actions locales innovantes, sources de créativité* ». Sur chaque territoire, ces initiatives portées, par des collectivités, seront valorisées dans le cadre de la **charte « Villes actives du PNNS »**.

Sur le territoire Nord Franche-Comté, la signature de cette charte permettra aux collectivités de valoriser leur engagement en faveur de la nutrition et de bénéficier du soutien et de l'accompagnement de l'équipe projet PNNS qui fera le lien avec l'ensemble des ressources du territoire. Une manifestation annuelle sera organisée dans ce cadre.



Boite à outils :

Programme National Nutrition Santé 2019-2023 : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf

Le guide « Villes et nutrition » : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pnns_ville_new.pdf



LE RESEAU TERRITORIAL DES COLLECTIVITES ACTIVES PNNS DU NORD FRANCHE-COMTE : UN DISPOSITIF QUI BOUGE

Partage
d'expérience



Une équipe projet
à votre écoute

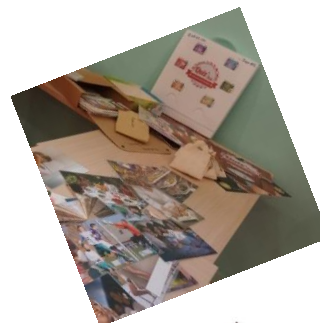
Apports théoriques

Présentation d'outils
et de ressources

Echanges

Débat

Illustration avec des
exemples concrets



Convivialité



Synthèse des échanges du débat :

- L'enjeu de l'investissement de tous :

Il est nécessaire d'agir sur l'environnement des personnes, par la création d'une cuisine collective pour promouvoir la santé nutritionnelle des jeunes par exemple. Cependant, il est parfois difficile de mobiliser les élus sur ces thématiques. Les éléments donnés lors de cette demi-journée peuvent aider à trouver les bons arguments en ce sens.

La mobilisation des professionnels de santé est importante, notamment en ce qui concerne la prescription d'activité physique adaptée. La création des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) semble un levier pour travailler à ce sujet.

- L'enjeu de la mobilisation des familles :

Pour agir sur la santé des jeunes il semble également important de toucher les parents. Cependant, il est parfois difficile de mobiliser ce public-là. Les démarches d'aller-vers semblent être pertinentes pour les faire venir sur des ateliers de prévention. De plus, il ne faut pas oublier la force de l'éducation des parents par les enfants (le tri-sélectif est un bon exemple dans ce domaine).

- L'enjeu des ressources :

Les formations proposées dans le cadre du CLS sont de réelles ressources puisqu'en plus de donner des messages clés pour les publics, des outils pour créer des projets et un argumentaire pour convaincre les élus, elles permettent d'aboutir à des projets concrets.

Comme Bethoncourt vous souhaitez devenir signataire
de la charte « Villes actives PNNS » ?

Prenez contact avec

Maryline MELO, animatrice territoriale de santé,
Délégation territoriale Nord Franche-Comté, ARS BFC :
maryline.melo@ars.sante.fr

